# Comment peut-on être Pragois ?

Par Responsable éditoriale



La photo d'identité est le vecteur principal de l'existence et de la reconnaissance politiques et administratives de l'individu. Normalisée, répondant à des codes et à des règles strictes – « une "bonne" photographie d'identité doit dater de moins de trois mois, être réalisée de face, tête nue sur fond neutre et être parfaitement ressemblante » (Fabienne Fulchéri, *Le Journal*, n° 18, Cnp, 2002) — elle est le viatique de toute formalité comme l'instrument du contrôle et de la répression par le pouvoir étatique. Depuis plus de dix ans, Václav Stratil utilise un Photomaton pour prendre des « autoportraits d'identité » dont il réalise de grands tirages uniques en noir et blanc. Dans une démarche d'expérimentation scientifique du portrait, il oppose à l'objectif impersonnel du Photomaton des travestissements drôles (objets de bureau masquant les yeux) ou énigmatiques (drapés couvrant le visage), des poses déplacées (nu, en buste désarticulé), des objets incongrus (la faucille et le marteau, des volumes de l'Ancien Testament). Les images imparfaites, indatables et les portraits d'un personnage non reconnaissable, le regard dissimulé derrière des lunettes noires ou différents objets, construisent une quête obsessionnelle et tragique d'identité dont la dimension politique n'est jamais éloignée, jouant ainsi sur la multiplicité des sentiments et des réactions du spectateur : « Pour moi-même, je suis la matière qui fait souvent tout ce qu'elle veut. Quelquefois, je peux être anarchiste, une autre fois ecclésiastique. Je m'efforce maintenant de vivre, de dégager quelque chose de positif, je

m’efforce de ne pas protester, plutôt de méditer et de me réjouir un peu » (Interview Marta Gili, *Fragilités, Printemps de septembre*, Actes Sud, 2002).

Václav Stratil ; photographie extraite de la série Reaholni Patient, 1991/1993, Courtesy Gandy Gallery, Prague. © Cnp.

## Résumé

La photo d’identité est le vecteur principal de l’existence et de la reconnaissance politiques et administratives de l’individu. Normalisée, répondant à des codes et à des règles strictes – « une “bonne” photographie d’identité doit dater de moins de trois mois, être réalisée de face, tête nue sur fond neutre et être parfaitement ressemblante » ...